

**DELIBERATION N° 2024-35
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Date de convocation : 6 décembre 2024

SEANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD
M. Loïc LAUBIER

Absent : M. Philippe GRILLOT (à partir de la délibération 2024-33)

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Approbation du rapport annuel S.I.A.E.P de la Bourgogne Nivernaise- Exercice 2023

VU le code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport annuel 2023 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Bourgogne Nivernaise approuvé par le Comité Syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Entendu l'exposé de M. Serge BULIN, Maire-Adjoint, délégué,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCLARE avoir pris connaissance du rapport annuel 2023 du Syndicat de la Bourgogne Nivernaise, approuvé par le Comité Syndical du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,
Bénédicte SURELLE



Le Maire,
Alain BAUGET

